
 ——— 1884 ———

Conseil Général.

Nouveau Comice agricole

Le département de Maine-et-Loire possède actuellement 20 Comices agricoles ; un nouveau Comice est en voie de création à Chalonnnes sur Loire.

Rapports et délibérations - Maine-et-Loire, Conseil général. Deuxième session ordinaire de 1884

 ——— 1886 ———

Conseil Général. Comice agricole

du Canton de Chalonnnes

Le Comice du Canton de Chalonnnes a été fondé au mois de mai 1886.

Rapports et délibérations - Maine-et-Loire, Conseil général. Deuxième session ordinaire de 1886

Conseil Général.

Comices et associations agricoles

Le département de Maine-et-Loire possède actuellement 21 Comices agricoles, par suite de la fondation du Comice du canton de Chalonnnes-sur-Loire. Sur le crédit de 14,000 fr. inscrit au budget de 1886, une première somme de 1,000 fr. a été, comme d'usage, attribuée au Comice de l'arrondissement de Saumur, une deuxième de 700 fr. à la Société agricole et industrielle d'Angers, et une troisième de 300 fr. au Comice du canton N.-O. de Saumur.

Le surplus du crédit, soit 12,000 fr., a été réparti entre les dix-huit autres Comices, conformément à la délibération prise par le Conseil général dans sa session d'août 1880, c'est-à-dire, une première moitié, répartie également entre tous les Comices, et la deuxième moitié, savoir : pour un quart proportionnellement au nombre des associés, pour un autre quart proportionnellement au

produit des souscriptions , enfin pour les deux derniers quarts, en raison de l'importance des primes et des médailles accordées par l'association sur ses ressources particulières.

J'ai l'honneur de vous proposer de maintenir, pour 1887, ce même crédit de 14,000 fr. et d'en autoriser la répartition dans les mêmes formes. Dans le cas où le Comice de Chalonnnes n'aurait pas fonctionné en 1886, il y aurait lieu de le comprendre dans cette répartition pour une somme fixe que je vous laisse le soin de fixer.

J'ai l'honneur de vous communiquer une demande de M. le Vice-Président du Comice agricole de Segré tendant à obtenir le rétablissement de la subvention de 696 fr., allouée l'année dernière à cette association, et qui n'a pas été employée, le Concours n'ayant pu avoir lieu par suite de la péripneumonie contagieuse qui sévissait dans le canton.

J'ai obtenu de M. le Ministre de l'Agriculture le doublement de la subvention de 500 fr. allouée sur les fonds de l'Etat au Comice de Segré, et, dans la pensée que vous seriez disposés à accueillir favorablement la demande qui vous est adressée, j'ai inscrit au budget rectificatif de 1886 un crédit de 696 fr.

Rapports et délibérations - Maine-et-Loire, Conseil général. 1886

 ——— 1888 ———

Conseil Général.

Chambres d'agriculture.

« La troisième Commission fait observer que le nombre des comices agricoles dans le département, qui s'élevait à vingt un, y compris celui de Chalonnnes, s'élève aujourd'hui à vingt-deux, par suite de la création récente du Comice de Vihiers. Elle est d'avis à l'unanimité d'approuver les propositions de M. le Préfet, mais d'augmenter de 700 fr. la subvention de

14,700 fr. accordée aux comices agricoles et de la porter à 15,400 fr. La sollicitude constante du Conseil général pour les progrès de l'agriculture nous est un sûr garant, Messieurs, que vous voudrez bien homologuer cette proposition supplémentaire. Par suite, le total des subventions ci-dessus mentionnées serait donc de 17,500 fr. au lieu de 16,800 fr.

*Rapports et délibérations - Maine-et-Loire,
Conseil général. Deuxième session ordinaire de 1888*

— — — 1896 — — —

LE COMICE DE DENÉE

Malgré le temps peu sûr, il y avait foule hier au Comice agricole du canton de Chalonnnes qui se tenait à Denée, et auquel un grand nombre de cultivateurs avaient amené leurs produits.

A midi, l'honorable M. Tournerie, le dévoué maire de Denée, accompagné de son adjoint, M. Marchais, des membres de son Conseil municipal, de la compagnie des sapeurs pompiers, en costume flambant neuf et sous les ordres du lieutenant Caillot, de la musique de Mozé, sous la direction de M. Esneau, et des membres de la société de secours mutuels de Denée, se rendit à l'extrémité du bourg pour recevoir M. Dumoulin, conseiller de préfecture, représentant M. Le Préfet, M. Morain, professeur départemental d'agriculture, et les membres du bureau du comice, M. Lucien Frémy, conseiller général de Chalonnnes, président, MM. Léon Béclard et Oger Baschet, vices-présidents, Dufour, notaire à Chalonnnes, trésorier, et Gigault, secrétaire.

Après échange de quelques paroles de bienvenue, le cortège, musique en tête, se rendit immédiatement sur les lieux du comice, où l'on s'est livré aux différentes opérations du concours.

Ces opérations terminées, il a été procédé aux divers jeux figurant au programme de la fête. A deux heures ont eu lieu des courses vélocipédiques parfaitement organisées par

MM. Laillé, Hyppolite Leray, Georges Bertrand et Prosper Pavie. En voici les résultats :

1ère course - *Réservée aux coureurs de la commune* - 1er M. René Leray ; 2 M. Baptiste Maurier ; 3 M. Brégeon ; 4e M. Théodore Gueutier ; 5e M. Gautreau

2e course - *Cantonale* - 1er M. Joseph Macé ; 2e M. Raymond Château ; 3e M. Baptiste Macé

Aux courses vélocipédiques a succédé un concours de tir à la carabine des plus intéressants, et dont nous sommes également heureux de complimenter les organisateurs, MM. Mathurin Blin, Hippolyte Houssais, Jules Antoine, Etienne Boré et Henri Rousseau. Les concurrents se sont classés comme suit :

1. M. Bertin d'Angers.
2. M. Renou Baptiste, de Denée,
3. M. Simon, des Ponts de cé
4. M. Poupert, de Mûrs
5. M. Boré Jean, de Denée
6. M. Rousseau René, de Denée
7. M. Courant Louis, d'Angers
8. M. Levêque, de Mûrs
9. M. Boré Etienne, de Denée
10. ...
11. M. Maurier Baptiste, de Denée
12. M. Poitevin Louis, de Denée
13. M. Buret Baptiste, de Denée
14. M. Duverger, de Chalonnnes
15. M. Couteux Auguste, de Denée
16. M. Rousselière, de Denée,
17. M. Langlois, des Ponts de Cé
18. M. Boutin Léon, de Denée
19. M. Maurier père, de Denée
20. M. Gouabault Désiré, de Denée
21. M. Laillé, de Denée
22. M. Jules Antoine, de Denée
23. M. Bertrand Georges, de Denée
24. M. Hippolyte Houssais, de Denée
25. M. Courant Louis, de Denée.

Les courses en poche ont eu lieu pendant le concours de tir, ont donné comme gagnants : 1er M. Maugrain Auguste, 2e M. Cesbron, 3e M. Bonamy, 4e M. Poisonneux, 5e M. Louis Pavie.

Les différents jeux terminés, à 4 heures a commencé la distribution du comice. Une estrade avait été dressée à cet effet devant la mairie superbement décorée de drapeaux tricolores. Cette solennité était présidée par M. Dumoulin, conseiller de préfecture, délégué par M. Le Préfet, ayant à ses côtés MM. Frémy, président du comice, Léon Béclard et Oger-Bascher, vice présidents, Morain, professeur départemental, Dufour, trésorier, Gigault, secrétaire, Tournerie, maire de Denée, Marchais, adjoint et les membres du Conseil municipal, Hillaire, instituteur à Denée, Étaient également présents : MM. Bernard Arthuis, d'Angers, Duverger, receveur d'enregistrement à Chalonnnes, Château, propriétaire à Rochefort, Clain, propriétaire à Saint Aubin de Luigné, Bouet et Robin, Adjoint de Chalonnnes, Daviaud, caissier de la Caisse d'épargne de Chalonnnes, Lemonnier, négociant à Chalonnnes, Petit, négociant à Chalonnnes, Besnard, négociant à Chalonnnes, Naudet, propriétaire à Chalonnnes. Citons aussi Mmes Tournerie et Bernard Arthuis.

Avant de procéder à l'appel des lauréats, a eu lieu le défilé des animaux primés au concours. Puis, M. Gigault, trésorier du Comice, a donné lecture du palmarès que nous publierons dans un de nos prochains numéros.

La distribution des prix a été suivie d'une attaque d'une maison par la compagnie des sapeurs-pompiers de Denée. Cet exercice, très bien dirigé par M. Le lieutenant Caillot, et très bien exécuté, a été très applaudi par le public et fait le plus grand honneur aux pompiers de Denée auxquels nous nous empressons d'adresser ici toutes nos félicitations. Félicitons en même temps l'excellente musique de Mozé, qui, sous l'habile direction de M. Esneau, a fait entendre pendant la fête les meilleurs morceaux de son répertoire.

Après l'exercice de pompes, le public s'est répandu dans les rues du bourg et sur la place principale où étaient installés les marchands forains. Cette place, malgré la pluie, qui a commencé à tomber vers 4

heures ½, présentait une grande animation. Aux différentes personnes citées plus haut, il convient d'ajouter M. Lahoureau, entrepreneur, M. Le conducteur des ponts et chaussées des Ponts de Cé, M. Citoleux, de Rochefort, MM. Gilet père, de Denée et Gilet fils, vétérinaire au Lion d'Angers. Beaucoup ont également profité de quelques instants pour aller visiter la société de secours mutuels qui grâce au dévouement des membres de son bureau, MM. Tournerie, président, Meunier Edouard, trésorier, et Presselin Léon, secrétaire, est en pleine prospérité et rend les plus grands services.

A 6 heures ½, a eu lieu dans la salle d'école attenante à la mairie, un banquet très bien servi par M. Couteux- Gouabault. Ce banquet était présidé par M. Dumoulin, ayant à sa droite M. Frémy, et à sa gauche M. Léon Béclard. Près de M. Dumoulin, se trouvaient également MM. Tournerie, Morain, Bernard-Arthuis, Dufour, Gigault, Marchais, et la plupart des personnes déjà citées au cours de ce compte-rendu, au total plus de cent cinquante convives.

La presse était représentée : *le Patriote*, par M. Narquet, *le Petit Courrier*, par son administrateur, M. Cardi, conseiller municipal d'Angers, et par son secrétaire de direction, M. Emile Marchand, *le Petit Journal*, par M. Lecozler.

Au dessert, M. Dumoulin s'est levé et a dit qu'il était heureux d'avoir été délégué par monsieur le Préfet dont on connaît la sollicitude pour tout ce qui concerne l'agriculture, pour présider le comice agricole de Chalonnnes. Après avoir félicité et remercié les organisateurs, M. Dumoulin a porté un toast à M. Félix Faure, président de la République.

M. Léon Béclard a ensuite prononcé sur la question agricole un important discours très intéressant et très documenté, souvent interrompu par les applaudissements des convives. Nous publierons ce remarquable discours dans l'un de nos prochains numéros.

A M. Léon Béclard a succédé M. Frémy. Le sympathique conseiller général et maire de Chalonnnes, dans une improvisation des plus heureuses et qui a fait le plus vif plaisir a remercié tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont contribué au succès de cette belle fête : M. le Préfet d'avoir bien voulu déléguer, pour le représenter, M. Dumoulin, et celui-ci d'avoir accepté cette mission ; M. Tournerie, maire de Denée, grâce au dévouement duquel le comice a eu un éclat extraordinaire. En passant, M. Frémy exprime le désir que le comice de Chalonnnes vive de ses propres ressources. Il faut pour cela que chaque commune du canton donne des adhérents recrutés parmi les agriculteurs. En effet, si les agriculteurs veulent que l'on s'occupe de leurs besoins, il est de toute nécessité qu'ils viennent eux-mêmes exposer ces besoins au sein du comice. M. Frémy remercie également la compagnie des sapeurs-pompiers et son lieutenant, M. Caillot, M. Morain, professeur départemental, la musique de Mozé, et la presse. "Je bois, dit-il en terminant, à vous tous et à la prospérité du comice agricole de Chalonnnes".

Ces paroles ont été accueillies par les cris unanimes de : Vive M. Frémy !

M. Morain, professeur départemental, remercie M. Frémy, des paroles aimables qu'il a eues à son adresse.

M. Tournerie dit qu'il ne veut pas prononcer de discours. Mais, il le remplace, avec une grâce charmante par de superbes bouquets offerts à MM. Dumoulin, Frémy, Léon Béclard, Morain et Gigault.

M. Narquet remercie M. Frémy, de ses paroles aimables pour la presse, et M. Tournerie de son accueil charmant. Il associe dans le même toast la santé de M. Frémy et celle de M. Béclard, deux hommes sur le dévouement sur lesquels on peut toujours compter.

La série des toasts terminée, la musique de Mozé qui pendant le banquet s'était fait entendre, exécute la Marseillaise que les

convives écoutent debout et applaudissent vigoureusement.

Il est 9h1/4 quand nous sortons de table, non sans avoir remercié une dernière fois MM. Frémy, Béclard et Tournerie, de leur aimable hospitalité. Il est regrettable que le mauvais temps soit venu contrarier la fin de cette belle fête, en empêchant une retraite aux flambeaux et des illuminations qui avaient été cependant admirablement préparées. Quoi qu'il en soit, il convient de dire que le comice de Chalonnnes a eu un plein succès, pour lequel, nous complimenterons à nouveau le bureau de ce comice et tous ceux qui ont concouru à ce succès.

Le Petit Courrier, le 23 septembre 1896

— — — 1936 — — —

Chalonnnes.

Le cinquantenaire du Comice Agricole



Mardi dernier, le comice agricole de Chalonnnes a fêté sa cinquantième année d'existence. Les agriculteurs avaient amené de nombreux lots d'animaux des espèces bovine, chevaline et porcine.

Un important concours viticole et un concours de beurre ont eu lieu à la mairie et dans un champ avoisinant la localité s'est déroulé le concours du meilleur laboureur.

Les opérations du jury se déroulèrent sur la place de la mairie. Elles étaient placées sous le haut patronage des membres du comité, MM. Frémy, président ; Fourmond et Delaunay, vice-présidents ; Jules Barrault, secrétaire ; Robin, notaire, trésorier.

Les diverses commissions des membres du jury étaient composées de la façon suivante :

Viticulture. - MM. Barrault Jules, Chalonnnes sur Loire ; Breyer Marcel, Rochefort sur Loire ; Cady Pierre, Chalonnnes sur Loire ; Courtin, à Ardenay, Chaudefonds sur Layon ; Delaunay René, à la Haie-Longue, Saint Aubin de Luigné ; Mignon, à Belle-Rive, Rochefort sur Loire.

Labourage et porcs. - MM. Barreau, à la Ravardière, Chalonnnes ; Bernier, à la Quarantaine, Denée ; Besnard, à la Pirie, Rochefort sur Loire ; Chervet, à la Nevoire, Chalonnnes ; Lucas Paul, à Granry, Rochefort ; Vigneron, à l'Orchère, Chaudefonds.

Chevaux. - MM. Duchesne Paul, Denée ; Dupont Henri, La Brosse, Chaudefonds ; Fourmont Félix, Rochefort ; Gervais, vétérinaire, Chalonnnes ; Gillard, Chaudefonds ; Gouasbault, Denée.

Bovidés mâles. - MM. Bompas, au Pressoir Rouge, Chalonnnes ; Delaunay René, à la Haie Longue, Saint Aubin ; Besnard, boucher, Chalonnnes ; Leray Camille, à la Biquerie, Saint Aubin ; Manceau, à la Bodinière, Chalonnnes ; Oger, à la Petite Nevoire, Chalonnnes ; Sandeau, boucher, Chalonnnes.

Bovidés femelles. - MM. Avrillault, boucher à Chalonnnes ; Barreau, à la Ravardière, Chalonnnes ; Besnard, à la Piquerie, Rochefort ; Chenet, à la Neuvoire, Chalonnnes ; Durand, boucher à Chalonnnes ; Marchand Paul, à Grand Grisigné, Chalonnnes ; Renou Jean, au Vivier, Denée ; Ricou, à Poilâne, Saint Aubin, vigneron à l'Orchère, Chaudefonds.

Beurre, animaux de basse-cour, légumes. - MM. Barrault Jules, Cordy Pierre, Chalonnnes ; Courtin, à Ardenay, Chaudefonds ; Jouffray, à Chalonnnes ; Robin Eugène, Chalonnnes.

Sur le terrain des opérations, nous avons remarqué la présence de MM. Stirn, préfet de Maine et Loire ; André Cointreau, député ; Malthète, maire de Chalonnnes sur Loire ; Juteau, maire de Chaudefonds sur Layon ; Breyer, maire de Rochefort sur Loire ; Gillet,

maire de Denée ; Fromageau, maire de Saint Aubin de Luigné ; Robin, conseiller d'arrondissement ; Andidier, directeur des services agricoles ; Varenne, directeur des services vétérinaires départementaux ; Babord, percepteur à Chalonnnes.

La distribution des prix eut lieu à 16 heures, devant la mairie. Cette cérémonie était présidée par M. le Préfet du Maine et Loire, entouré des membres du comité du Comice et des maires du canton.

M. Frémy, président du Comice, remercia MM. Le Préfet du Maine et Loire ; Cointreau, député ; le Directeur des services agricoles et le Directeur du service vétérinaire, d'être venus honorer de leur présence cette fête agricole.

Quelques mots sur les cinquante années d'existence du Comice et M. Frémy souhaita que toutes les mesures prises pour la revalorisation des produits agricoles soient couronnées de succès.

M. Cointreau, député, lui succéda et remercia les organisateurs de leur aimable invitation. Il adressa ses félicitations aux exposants pour leurs efforts faits en faveur de l'agriculture et de la viticulture. Il parla ensuite de l'Office du blé et forma des vœux pour la prospérité du comice.

M. Stirn, préfet de Maine et Loire, félicita les lauréats et dit tout l'intérêt qu'il porte à l'agriculture du canton de Chalonnnes. Il réclama en terminant une union parfaite de tous les agriculteurs en face des difficultés présentes.

Ce fut ensuite la distribution des prix et la proclamation des résultats du palmarès que nous publions ci-dessous.

Palmarès

Vins blancs. - 1ère catégorie. 1er, 20 fr., F. Fourmond, Rochefort, diplôme médaille d'or ; 2e, 15 fr., Sallé, Chaudefonds, diplôme médaille d'argent ; 3e, 10 fr., Manceau, Chalonnnes, diplôme médaille de bronze. - 2e catégorie. - 1er, 15 fr., F. Fourmond,

Rochefort, diplôme de Vermeil.

Concours de labourage. - 1er, 80 fr., Barreau, Chalonnnes ; 2e, 60 fr., Boistard, Graisigné ; 3e, 40 fr., Jeanneteau, Les Aireaux ; 4e, 25 fr., Giraud, La Fresnaye.

Serviteurs ruraux. - 1ère catégorie. - 1er, 25 fr., Jean Prichon, médaille d'argent ; 2e, 15 fr., René Chaumoitre, Chalonnnes. - 2e catégorie. - 1er, 30 fr., Gouin-Trouvé, Saint Aubin. 3e catégorie. - 1er, 20 fr., Mlle Marcelle Dupont, Chalonnnes ; 2e, 20 fr., Clément Vignerons.

Espèce Bovine

Taureaux de 30 mois à 4 ans. - 1. Marchand, Grand Grésigné, Chalonnnes, 150 fr et médaille d'argent ; Branchereau, la Chesnaie, Saint Aubin, 70 fr.

Taureaux de 22 à 30 mois. - 1. Marchand, 150 fr., et médaille d'argent ; 2. Girault, aux Fresnaies, 70 fr. ; 3. Branchereau, la Chesnaie, Saint Aubin, 50 fr.

Taureaux de 12 à 22 mois. - 1. R. Jolivet, Chalonnnes, 95 fr., et médaille d'argent ; 2. Galland, Saint Aubin, 70 fr., ; 3. Marchand, 40 fr. ; Manceau, 25 fr.

Veaux mâles de 3 à 10 mois. - 1. Marchand, 120 fr. et médaille d'argent ; Gallard, 50 fr. ; 3. Marchand, 30 fr.

Vaches de tout âge. - 1. Marchand, 120 fr. et médaille de bronze ; 2. Gallard. 40 fr. ; 3. E. Barreau, 30 fr.

Génisses de 22 à 30 mois. - Manceau, à la Bodinière, 125 fr. et médaille de bronze ; 2. Gallard, 65 fr. ; 3. Gallard, 40 fr.

Génisses de 10 à 22 mois. - 1. Marchand, 110 fr. ; 2. Marchand, 40 fr. ; 3. Manceau, 30 fr.

Prix de bande : M. Marchand, médaille vermeil.

Prix spécial : M. Manceau, à Montplaisir.

Espèce chevaline

Poulinières suitées : 1. Château Ardenay, Chaudefonds, 110 fr., et médaille d'argent ; Branchereau, Saint Aubin, 40 fr. ; Barreau, Chalonnnes, 30 fr.

Poulains et pouliches d'un an. - 1. Branchereau, 90 fr., médaille d'argent ; 2. Marchand, Grand Grésigné, 30 fr. ; 3. Branchereau, à Saint Aubin, 20 fr.

Poulains et pouliches de 2 ans. - 1. Château, de Chaudefonds, 100 fr. ; 2. Sallé, 40 fr. ; 3. Desmartin, 30 fr.

Légumes, volailles et animaux de basse-cour

Légumes. - MM. Marchand, 15 fr. ; Durand, 12 fr. ; Bourgeois, 6 fr. ; Bonin, 6 fr. ; Pertiré, 12 fr. ; Baranger, 5 fr., Vaidie, 4 fr. ; Pineau, 3 fr. ; Poitevin, 3 fr. ; Bidet, 2 fr. ; Esnault et Terrien, 2 fr.

Beurre frais. - 1. Mme Barreau, Chalonnnes, 20 fr. ; 2. Marchand, Chalonnnes, 15 fr. ; Ferrand, Chaudefonds, 12 fr.

Divers. - M. Breton, machines agricoles, diplôme ; Mme Leroy, à Juigné, Corderie, un diplôme ; Mme Lanne, Angers, produits chimiques et broserie, un diplôme ; Loret-Fleurance, Angers, coutellerie, un diplôme ; prix de la conservation 1935, Mme Girault, aux Fresnaies.

Le banquet

A 19 heures, un banquet de près de 50 couverts réunit à l'Hôtel de France les membres du Comice.

La table d'honneur était présidée par M. Frémy, conseiller général, président du comice, qui avait à ses côtés M. Cointreau, député ; M. Varenne, directeur des services Vétérinaires départementaux ; M. Fourmond, vice-président de la chambre d'agriculture ; M. Cabarbaye, des services agricoles ; MM. Malthête, maire de Chalonnnes ; Breyer, maire de Rochefort sur Loire ; Gillet, maire de Denée ; Gervain, vétérinaire du canton,

Jouffray père, etc.

Au dessert, M. Frémy remercia toutes les personnes présentes et félicita particulièrement Mme Mottais de son menu délicieux et admirablement servi. Prirent ensuite la parole : M. Fourmond, vice-président de la chambre d'Agriculture ; M. Varenne, directeur des Services Agricoles ; M. Cointreau, député, qui parla de l'Office du blé et remit à MM. Duchêne, viticulteur à Denée, Marchand Paul, à Chalonnnes, Barrault Emile, à la Ravardière, Lucas, à Rochefort, Leroy Camille, à Saint Aubin, la croix de chevalier du mérite agricole.

L'Ouest-Eclair, le 12 septembre 1936